

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE (AGE) FINALE – 22 MARS 2025
– VIRTUELLE**

Ouverture de la réunion : 12 h 05 HNE

Appel nominal : Parachute Victoriaville, Parachutisme Adrenaline T-R, Parachute Montreal Rive-Sud, Parachute Montreal Rive-Nord, Alberta Skydive Central, Alberta Sport Parachute Association, Calgary Parachute Club, West Edmonton Skydive Centre, Edmonton Skydive Centre, Phizzy Skydivers, Pacific Airsports, Peninsula Parachute Club, 1000 Islands Skydivers, Geronimo! Skydiving Team, Niagara Skydive Center, Northern High Skydivers, Ottawa Skydiving Club, Parachute Ottawa, Skydive Ontario, Skydive Wasaga Beach, Skydive Burnaby Inc., Skydive South Sask, Sport Parachute Association of Saskatchewan, Skydive Vancouver Island, Pacific Skydivers, Second Decade, Skydive Manitoba 2013, Whistler Skydiving. Manitoba Sport Parachuting Association.

1. Points à l'ordre du jour de l'avis de convocation :
 - Modifications fondamentales – Modifications au MIP 3

Motion : Il est résolu que les membres votants de l'Association canadienne de parachutisme sportif (ACPS), réunis en assemblée générale extraordinaire dûment convoquée, abrogent par la présente les statuts actuels de l'ACPS et ratifient les statuts révisés de l'ACPS, tels que présentés, révisés et datés du 22 mars 2025. Cette abrogation et cette ratification n'invalident aucune mesure prise par l'ACPS en vertu des statuts précédents. Les statuts de l'ACPS entreront en vigueur et lieront l'ACPS et ses membres votants dès leur soumission et leur approbation par Corporations Canada.

**Proposée par : Peninsula Skydivers Appuyée par : Whistler Skydiving Adoptée
Contre – 1
Abstention - 4**

Motion: Il est résolu que les membres votants de l'Association canadienne de parachutisme sportif (ACPS), lors d'une assemblée générale extraordinaire dûment convoquée, proposent d'apporter les modifications proposées aux présents statuts révisés, telles qu'approuvées par le conseil d'administration.

**Proposée par : Niagara Skydive Centre Appuyée par : S/D Vancouver Island Adoptée
Abstention - 4**

2. **Motion: Il est résolu que l'assemblée générale extraordinaire (AGE) de 2025 soit levée à 12h24 HNE**

**Proposée par : Alberta Skydive Central Appuyée par : Para. Mtl. Rive-Sud Adoptée
Abstention - 4**